

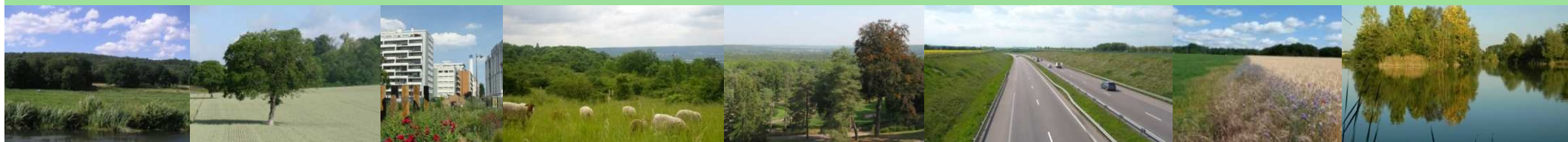
Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



Atelier territorial « Vallée de la Marne »

23 mars 2012





Caroline Vendryes

Chef de la mission "trame verte et bleue"

Jean-Marc Bernard

Chargé de mission "planification et biodiversité"



Vincent Hulin

Chargé de mission biodiversité

Hélène Colas

Chargée de mission territoriale





Jean-Christophe Kovacs
Thomas Sauzon

- **Identification des enjeux et des composantes de la TVB**
- **Définition des mesures et outils de mise en œuvre**
- **Rédaction du SRCE**



Philippe Gouteyron
Romain Baduel

- **Animation**
- **Communication**
- **Cohérence du processus de concertation**



Collectivités territoriales

Acteurs de l'eau

Services de l'État

Établissements publics

Associations

Acteurs économiques

Usagers

Gestionnaires ...



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Pourquoi sommes-nous réunis?

➔ **Vous présenter la démarche du SRCE**

*Que va-t-il
contenir ?*

*Comment est-il
élaboré ?*

*Que pourra-t-on ou devra-
t-on faire une fois ce
document adopté ?*

*Concrètement, qu'est-ce que ça
va changer ?*

Pourquoi sommes-nous réunis?



Enrichir les analyses sur les continuités écologiques de votre expérience et votre connaissance du territoire

Avons-nous oublié des choses dans notre travail d'analyse ?

Disposez-vous d'indications sur des documents ou des personnes ressources à consulter ?

Quels projets sont à anticiper ?

Quel est le déroulé de la réunion ?

9H30	INTRODUCTION
9h45	La trame verte et bleue, le Schéma régional de cohérence écologique, de quoi parle-t-on ?
10h	Comment la trame verte et bleue est-elle définie et cartographiée ? Quels sont les réservoirs de biodiversité sur votre territoire ?
10H45	PAUSE
11h	Quels sont les premiers rendus cartographiques de la trame verte et bleue sur votre territoire ?
13H	FIN DE LA RÉUNION

Comment pouvez-vous participer ?

Des **temps de questions – réponses** à l'issue de chaque présentation

La règle du jeu vous sera expliquée à l'issue de la pause !

La possibilité de faire des **observations sur les cartes** qui vous ont été remises

Deux **adresses mails** pour des contributions écrites :
caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr
vincent.hulin@iledefrance.fr

Un **extranet** pour s'informer : <http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE !



La trame verte et bleue, le Schéma régional de cohérence écologique

De quoi parle-t-on ?

Un seul système vivant

La biodiversité



Le tissu vivant de la planète



© Michel Cambrony



Une dynamique d'interactions

Les êtres vivants sont en interaction entre eux, avec leurs milieux, et ces milieux sont en interaction entre eux.



Une dynamique favorable à la diversité des :

- gènes
- espèces
- écosystèmes

Pourquoi préserver la biodiversité ?

Pour sa valeur patrimoniale

- Les espèces et les milieux ont une valeur intrinsèque, par leur existence même.
- La biodiversité représente un patrimoine pour aujourd'hui et pour demain.

Pour les services fournis par les écosystèmes

- Approvisionnement
 - ✓ Santé (médicaments)
- Auto-entretien
 - ✓ Zones humides et épuration des eaux
- Régulation
 - ✓ Contrôle des crues
- Culturel
 - ✓ Fonctions récréatives et esthétiques de la forêt.

La fragmentation et la perte des habitats et milieux naturels, principales causes de réduction de la biodiversité



Une des approches permettant de préserver la biodiversité

Permettre aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, s'adapter...

- *Freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels*
- *Relier entre eux les milieux naturels pour former un réseau écologique cohérent*



Comment faire ?

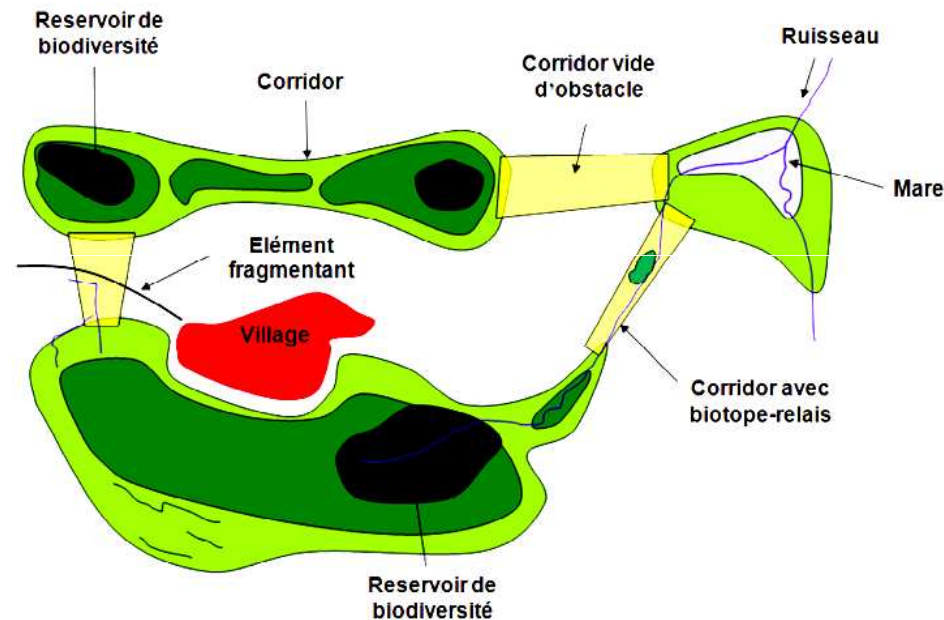
La Trame verte et bleue : un outil d'aménagement destiné à former un réseau écologique cohérent.

Et concrètement, la trame verte et bleue, c'est... ?

L'ensemble des continuités écologiques

Et les continuités écologiques... ?

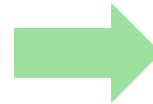
L'ensemble des « réservoirs de biodiversité », et des « corridors écologiques » qui permettent aux individus de circuler et d'accéder à ces réservoirs



D'après ECONAT

Quel cadre réglementaire pour la trame verte et bleue ?

Une réflexion internationale et européenne qui date des années 1970



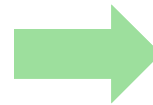
19 des 27 pays de l'Union européenne ont lancé une politique de réseau écologique

L'évolution des politiques publiques françaises : la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006) et une nouvelle approche de la protection de la nature, visant à protéger le vivant dans son ensemble (*Stratégie Nationale Biodiversité 2011-2020*)



Passage d'une protection des espaces et des espèces dits « remarquables » à la préservation des continuités écologiques

Le « Grenelle de l'Environnement » : mise en place de la TVB et notamment d'un SRCE dans chaque région française



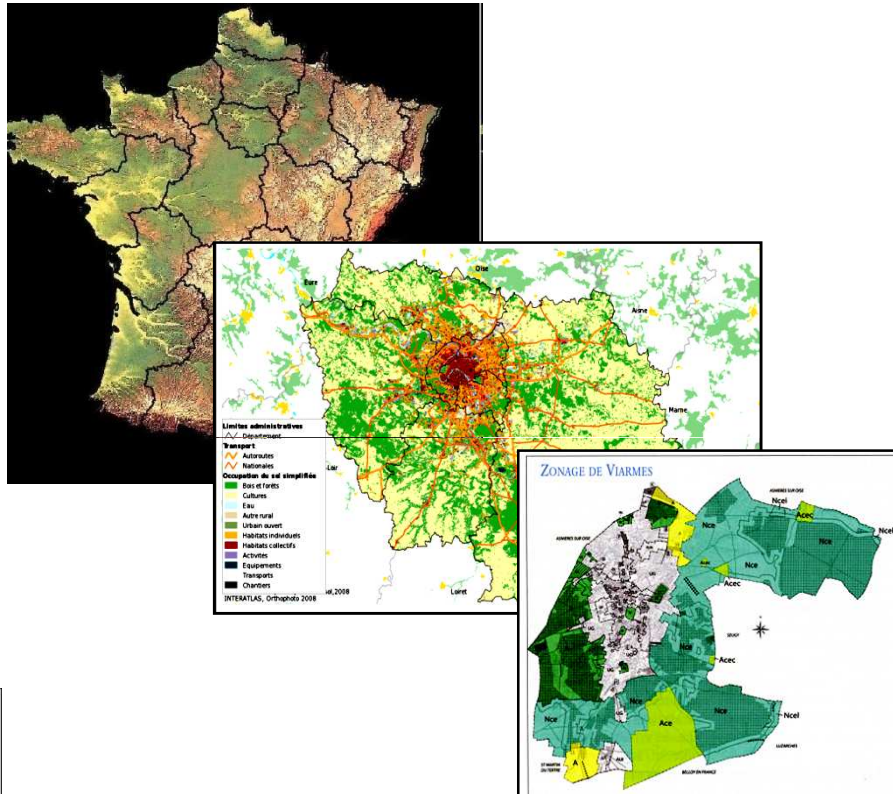
Traduction législative : les lois dites « Grenelle 1 et 2 » (2009 et 2010) ; et réglementaire (CNTVB et CRTVB, Orientations nationales)

3 principes clés

L'imbrication des échelles

Le principe de subsidiarité

Une articulation avec les différents usages de l'espace



Le SRCE : la traduction régionale de la Trame verte et bleue

Un document
d'aménagement du territoire

- *Révisable tous les 6 ans*
- *Co-élaboration État/Région*
- *Comité régional TVB*



une stratégie
un cadre d'intervention
une dynamique
d'acteurs

- Biodiversité et aménagement du territoire : mixité des partenaires
- Prise en compte des enjeux écologiques **ET** des activités socio-économiques
- Cohérence des politiques sectorielles

Le SRCE : son contenu

- a. Les **enjeux régionaux** relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques;
- b. Les **composantes** de la Trame Verte et Bleue;
- c. Un **atlas cartographique** à l'échelle de la région;
- d. Un **plan d'action** (outils, actions prioritaires, efforts de connaissance).

- **Connaissance**
- **Mise en réseau**
- **Orientations**

Le SRCE : articulation avec les autres démarches



Pour mémoire, les différents niveaux d'opposabilité

Opposabilité

Types de relation régissant les rapports juridiques entre plusieurs normes

***Pour le SRCE,
c'est ce niveau
qui a été retenu :***

Prise en compte

Possibilité de déroger, sous le contrôle du juge, pour un motif tiré de l'intérêt de l'opération envisagée.

Compatibilité

La norme inférieure ne doit ni empêcher ni contrarier l'application de la norme supérieure.

Conformité

Obligation positive d'identité de la norme inférieure à la norme supérieure.



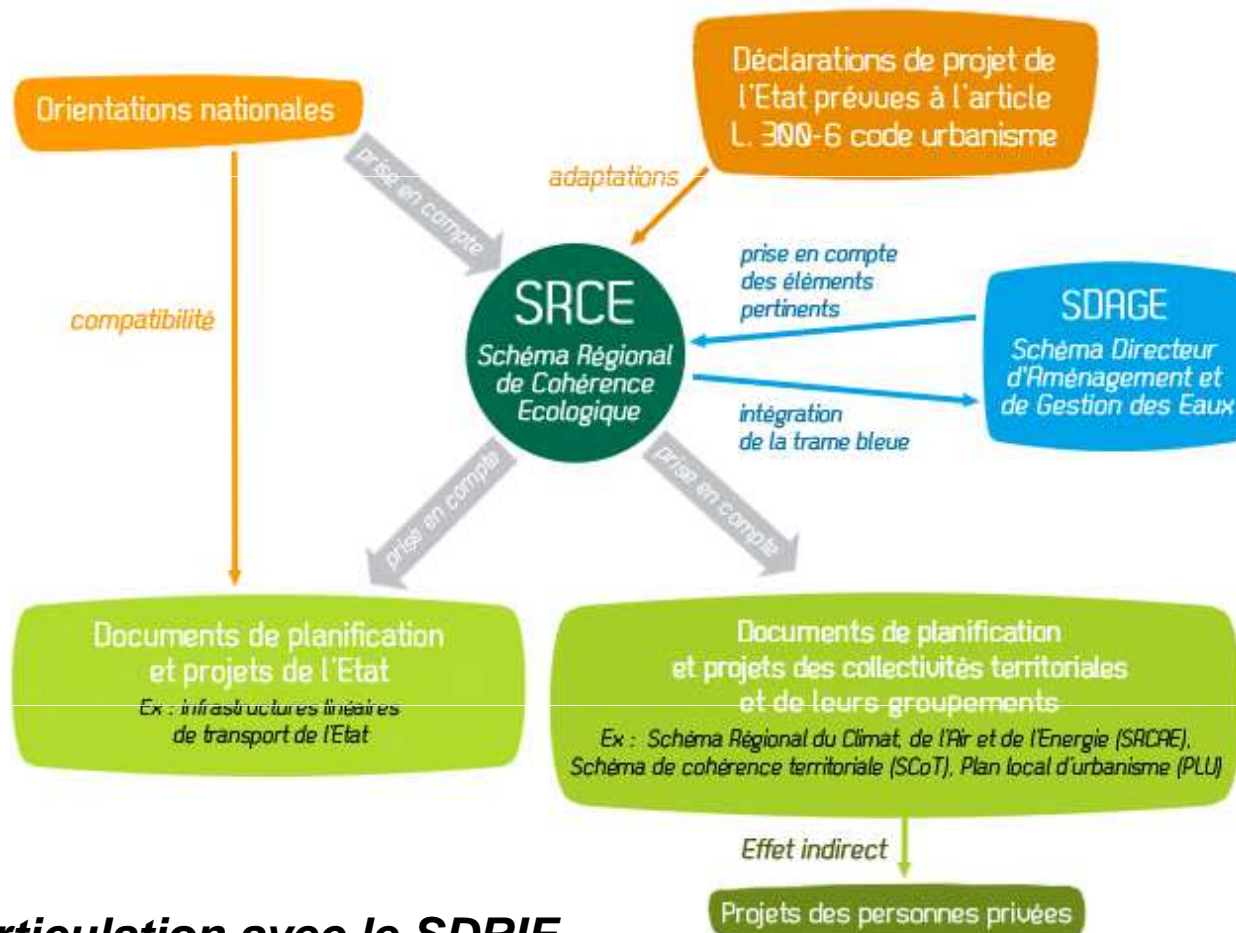
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



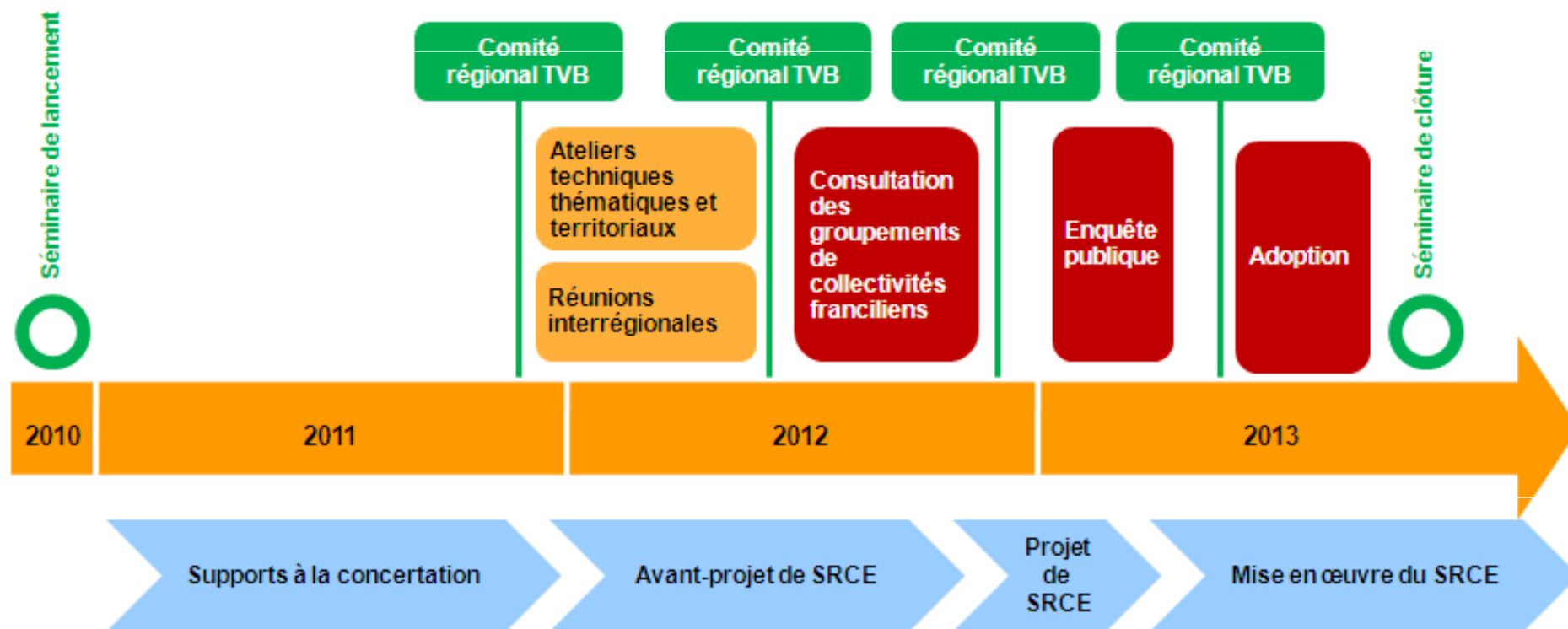
Le SRCE : articulation avec les autres démarches

- **Le SRCE ne peut se substituer aux politiques publiques existantes ou à venir.**
- **Il doit mettre en synergie les différentes politiques publiques pour maintenir ou rétablir les continuités écologiques.**

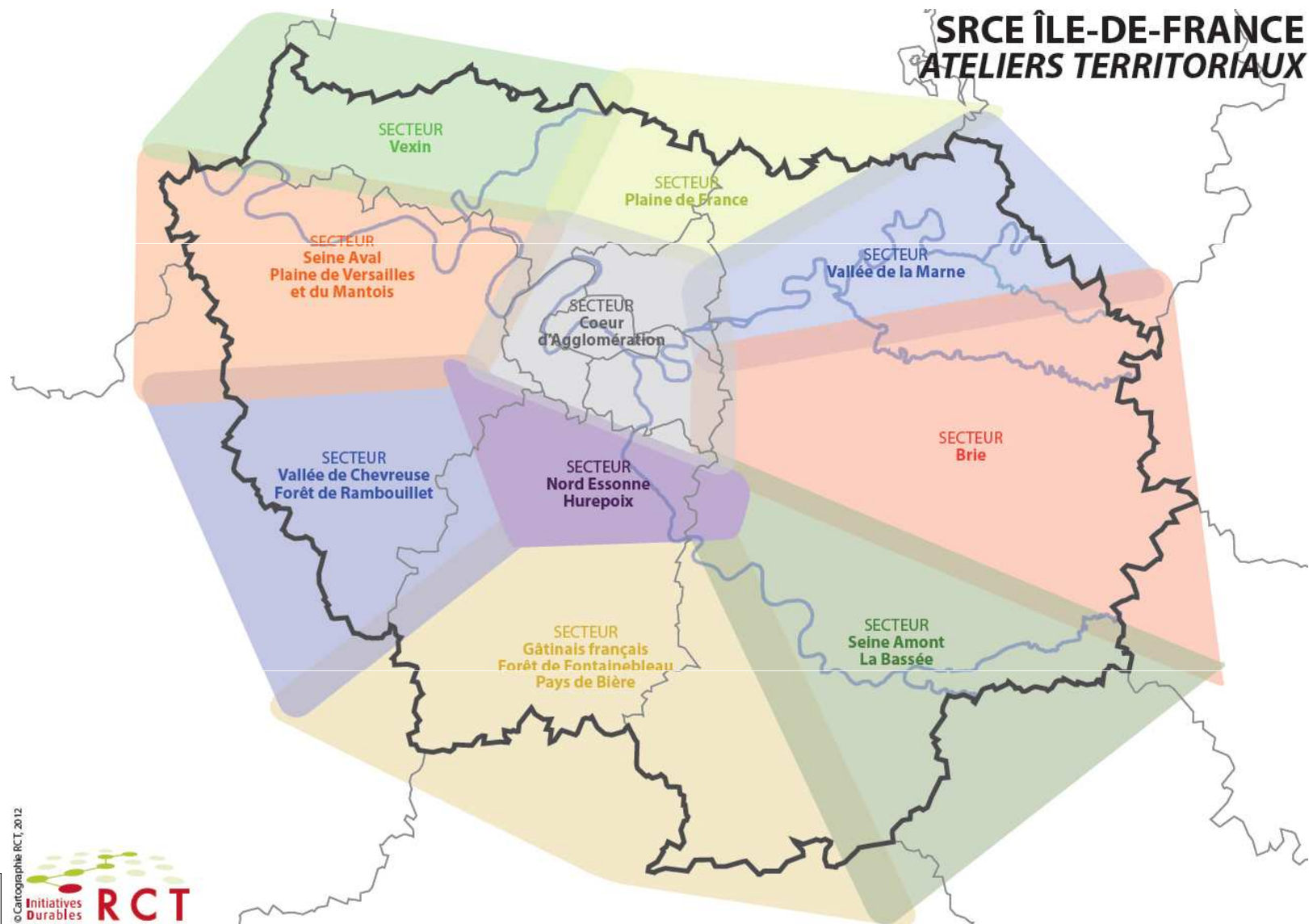


En Ile-de-France : articulation avec le SDRIF

Le SRCE francilien : calendrier



Les ateliers territoriaux



©Cartographie RCT, 2012



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Des questions sur la trame verte et bleue ? le SRCE ? son élaboration en Ile-de-France ?



© Conseil régional d'Ile-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

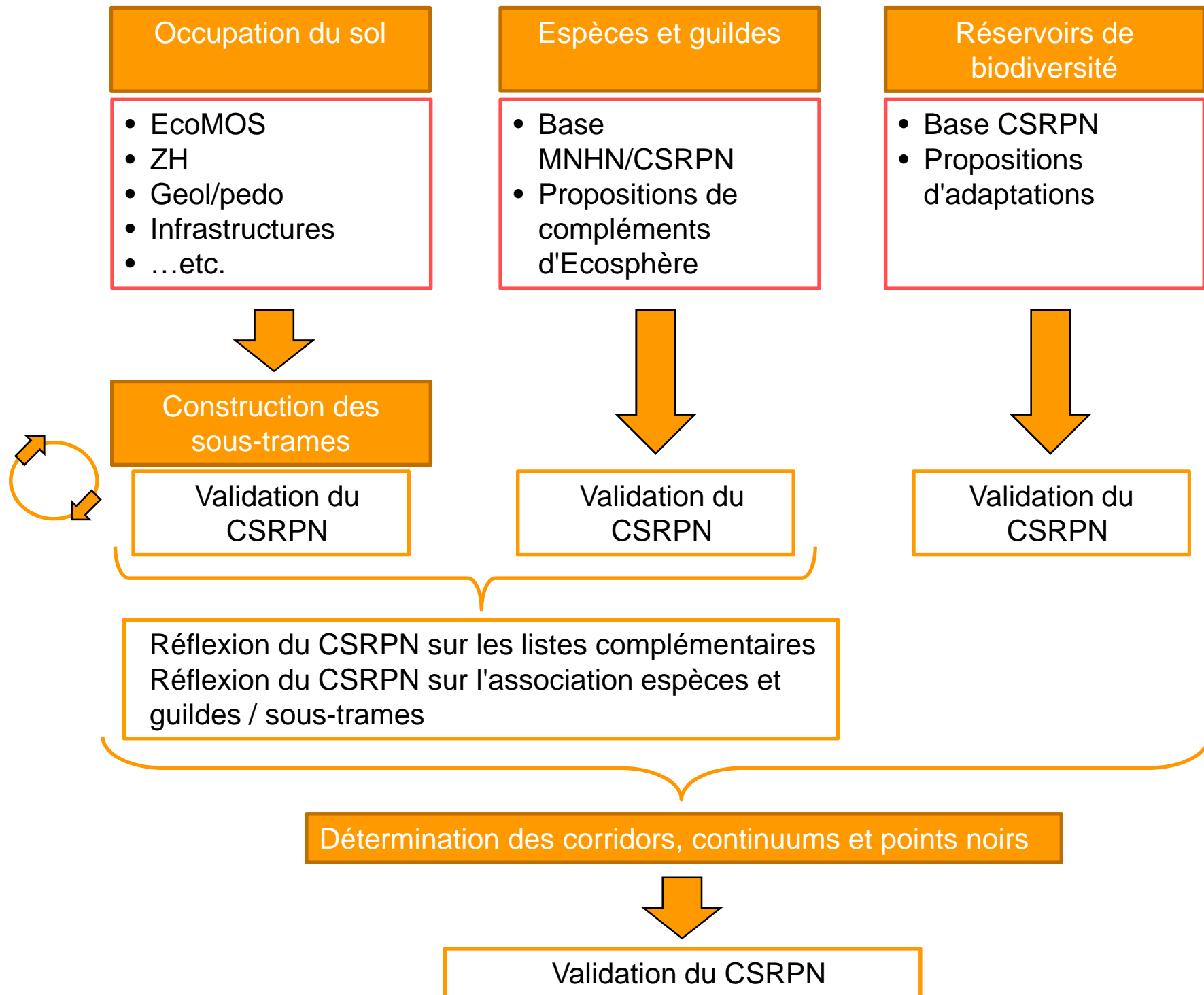
 **île de France**



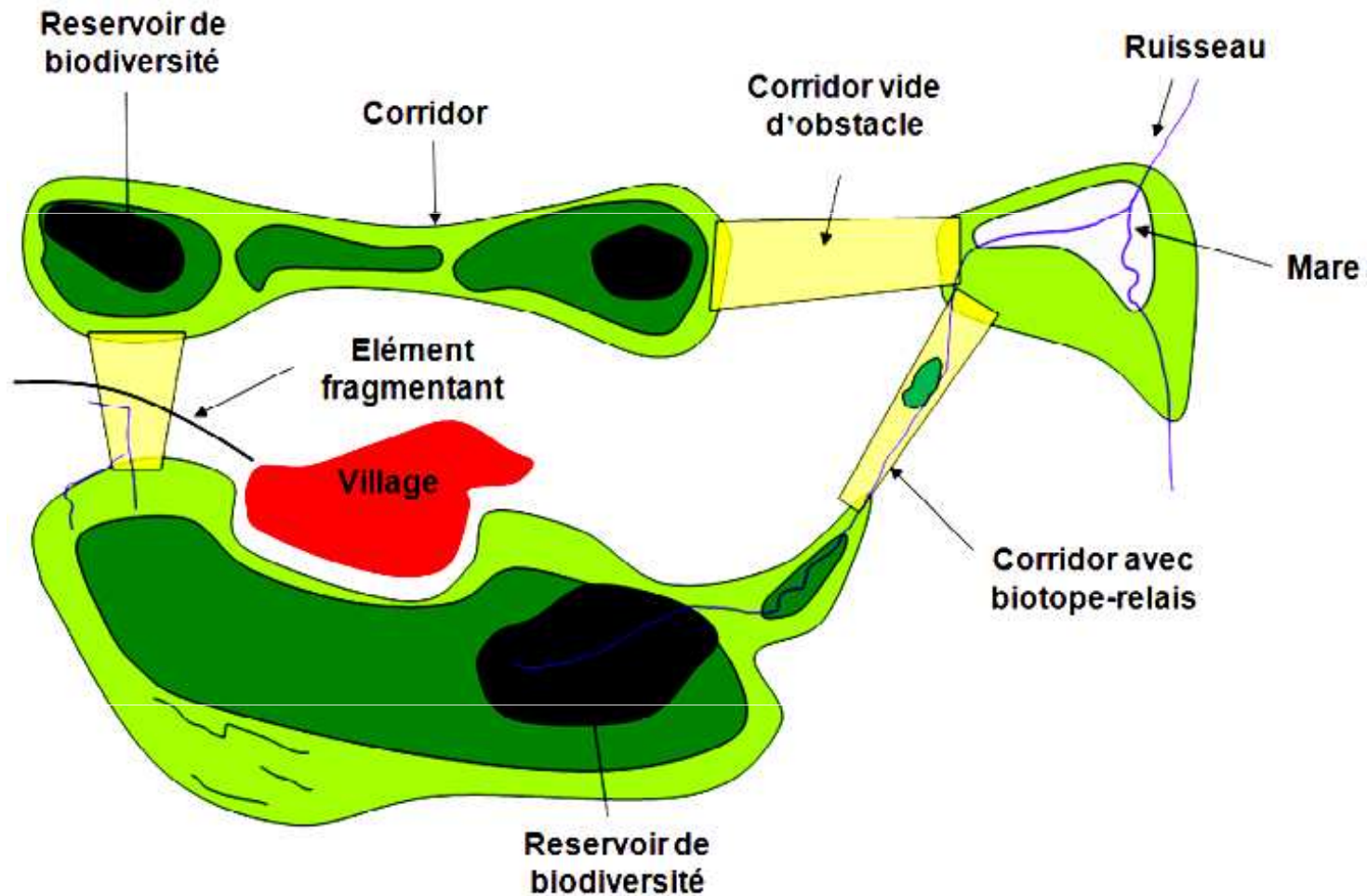
Définition et cartographie de la trame verte et bleue en Île-de-France

Mode d'emploi

Schéma méthodologique



Rappel sur la définition des continuités écologiques



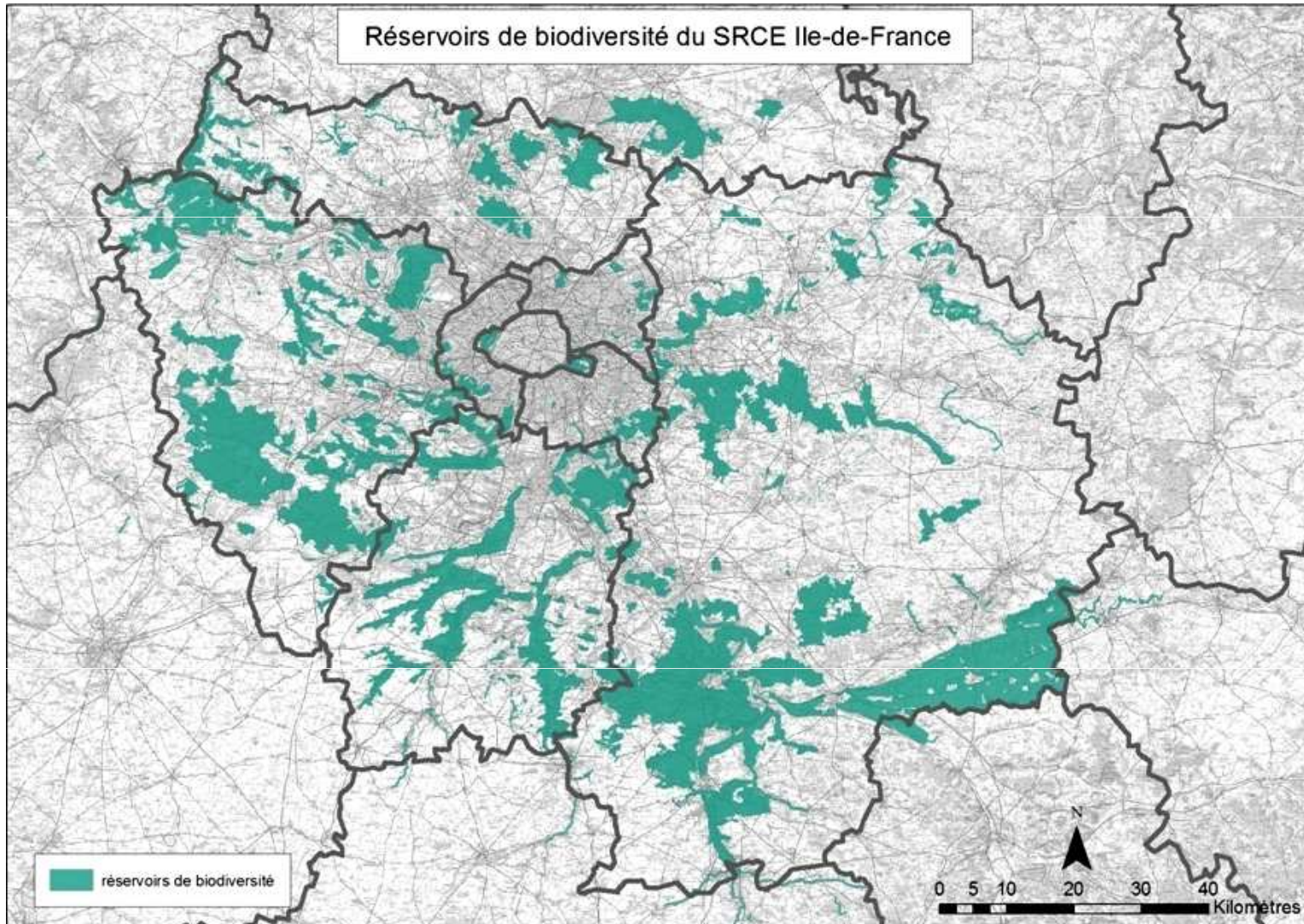
D'après ECONAT

Mise en cohérence du SRCE

5 Critères de cohérence nationale doivent être pris en compte dans le SRCE d'Ile-de-France :

- **Cohérence des zonages réglementaires et d'inventaires** → réservoirs de biodiversité
- **Cohérence sur les espèces** → liste nationale des espèces SRCE
- **Cohérence sur les habitats et milieux naturels** → prescriptions nationales concernant la cartographie des sous-trames
- **Cohérence sur les milieux aquatiques et humides** → cours d'eau classés, prise en compte des zones humides du SDAGE
- **Cohérence inter régionale et transfrontalière**

Constitution des réservoirs de biodiversité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Constitution des réservoirs de biodiversité

Cohérence nationale des zonages réglementaires et d'inventaires à travers des constituants obligatoires :

- Réserves naturelles nationales et régionales
- Réserves Biologiques en forêt publique
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

Compléments ajoutés pour le SRCE d'Ile-de-France

- ZNIEFF de types 1 et 2
- Sites Natura 2000
- Réservoirs biologiques du SDAGE

Les espèces dans le SRCE

Trois critères permettent de définir les espèces du SRCE d'Ile-de-France :

- Une sensibilité à l'effet de coupure : Cerf, Chauve-souris, amphibiens...
- Une sensibilité à la réduction de la taille de leurs habitats : Fauvette pitchou, Busards...
- Une sensibilité au réchauffement climatique : Mésange boréale, insectes...



On peut distinguer trois catégories d'espèces pour le SRCE d'Ile-de-France :

- Des espèces de cohérence nationale (donc choisies à l'échelon national) permettant la validation des SRCE régionaux
- Des espèces régionales importantes pour ce territoire
- Des espèces de travail facilitant la constitution des sous-trames et leur analyse

Des questions sur cette méthode ?



© Juliette Oecono



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

 **île de France**



Zoom sur le territoire « Vallée de la Marne »

Les premiers rendus cartographiques de la trame verte et bleue

La règle du jeu

4 sous-trames +
réservoirs

5 cartes

5 temps d'échanges
(20 min.)

- **une présentation de la carte**
- **un temps de débat :**

- *Quels enjeux spécifiques concernent les réservoirs de biodiversité ?*
- *La représentation des continuités écologiques correspond-elle à votre connaissance du territoire ?*
- *Certains points noirs vous semblent-ils avoir été oubliés ?*

NB. Les cartes sont des documents de travail provisoires

NB. Nous n'aurons pas toujours de réponse immédiate à vos questions : nous sommes là pour vous écouter !

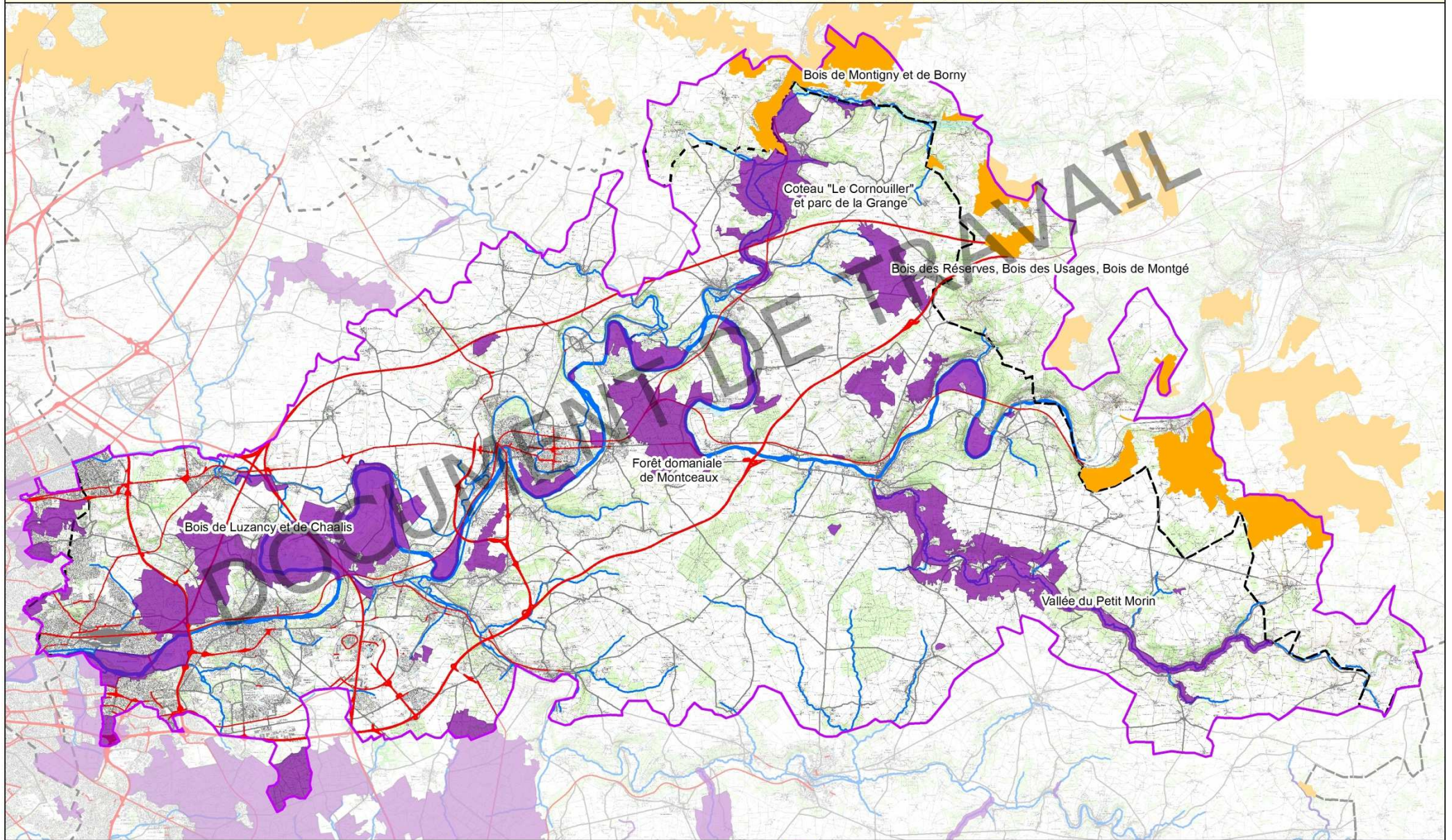
- **un temps de travail individuel :**

- vous avez reçu un exemplaire de chacune des cartes et 5 post-it
- faites part de vos remarques sur les post-it et collez-les sur les cartes, notamment pour indiquer un site ou une zone
- utilisez les comme bon vous semble : 1 par carte ? 5 sur une seule carte ?



ATELIER "VALLÉE DE LA MARNE" DU 23 MARS 2012

CARTE 1 : RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DU SRCE D'ÎLE-DE-FRANCE



 <p style="font-size: 8px;">Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	 <p style="font-size: 8px;">PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE</p>		<p>--- Limites départementales</p> <p>— Périimètre "Vallée de la Marne"</p> <p>Cours d'eau</p> <p>— Grands cours d'eau</p> <p>— Petits cours d'eau</p>	<p>Infrastructures de transport</p> <p>— Infrastructures majeures</p> <p>— Infrastructures importantes</p> <p>— Infrastructures de 2e ordre</p>	<p>— Réservoirs de biodiversité</p> <p>— Zones avec un statut identique aux réservoirs de biodiversité d'Île-de-France</p>	<p>1:170 000</p>   <p>Mars 2012</p> <p style="font-size: 8px;">Sources : Ecosphère, IGN®</p>
--	--	---	---	--	--	--



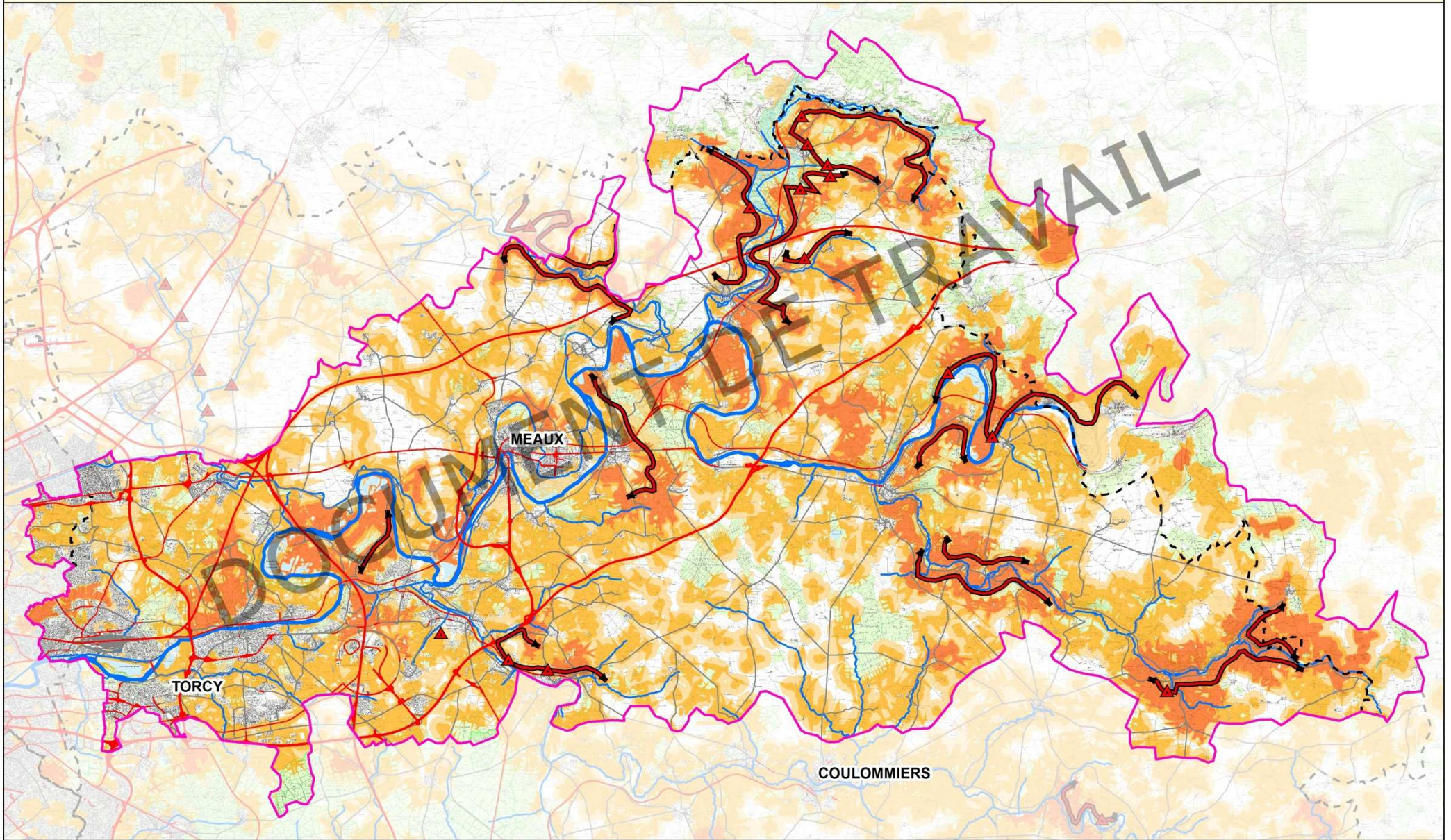
PAUSE
Rendez-vous dans 15 minutes !



**Zoom sur le territoire
« Vallée de la Marne »**

**Les premiers rendus
cartographiques de la
trame verte et bleue**

ATELIER "VALLÉE DE LA MARNE" DU 23 MARS 2012
CARTE 3 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME HERBACEE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE

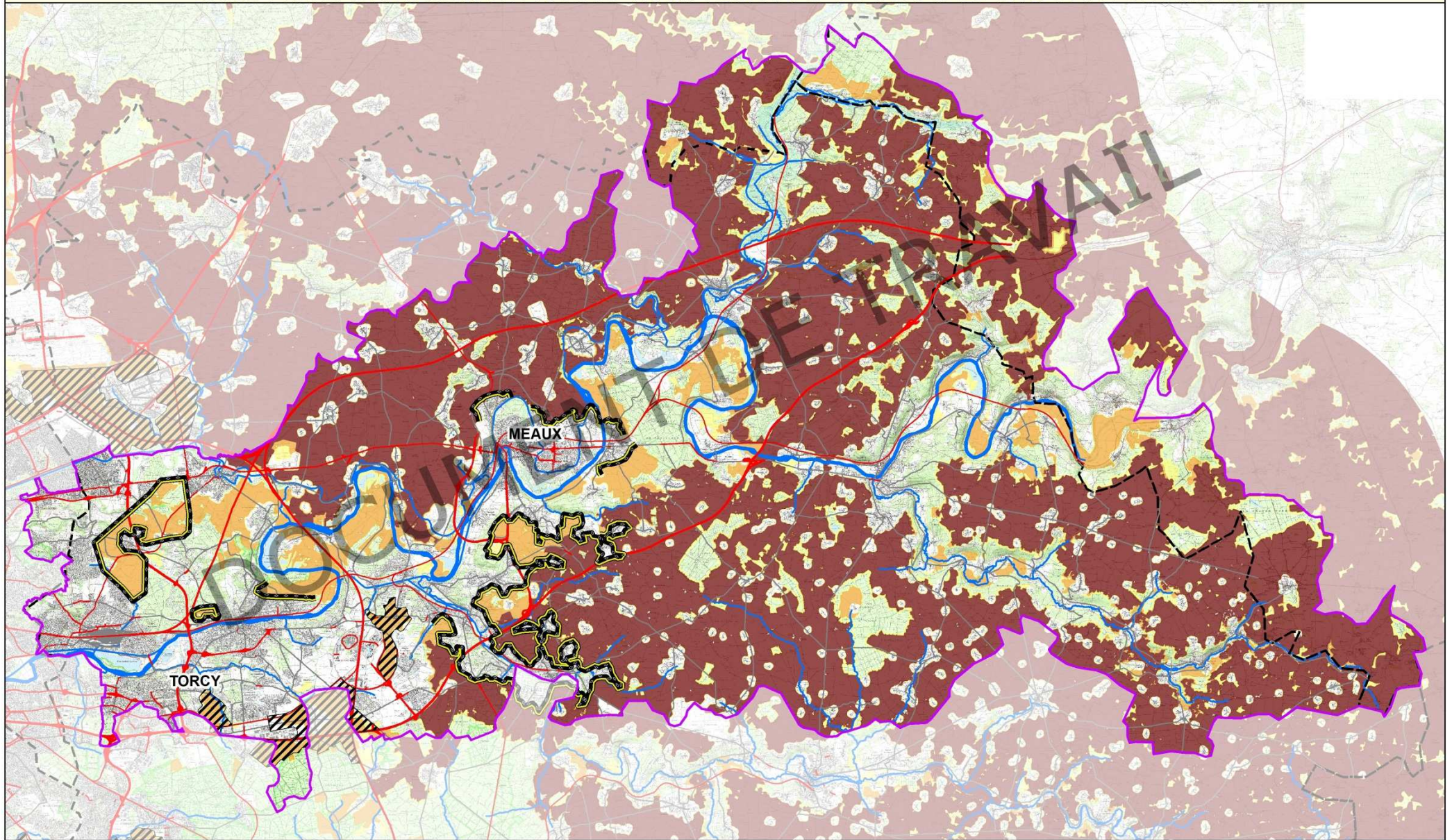









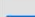
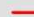

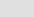
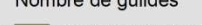

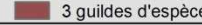




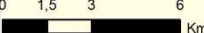
		Limites départementales Périmètre de l'atelier "Vallée de la Marne"	Infrastructures de transport Infrastructures majeures Infrastructures importantes Infrastructures de 2e ordre	Continuum Nombre de guildes 1 guildes d'espèces 2 guildes d'espèces 3 guildes d'espèces	Corridors calcaricoles Continuum calcaire fragilisé	<p align="right">1:170 000</p> <p align="center">Mars 2012</p> <p align="right">Sources : Ecosphère, IGN®</p>
		Cours d'eau Grands cours d'eau Petits cours d'eau				

La sous-trame herbacée

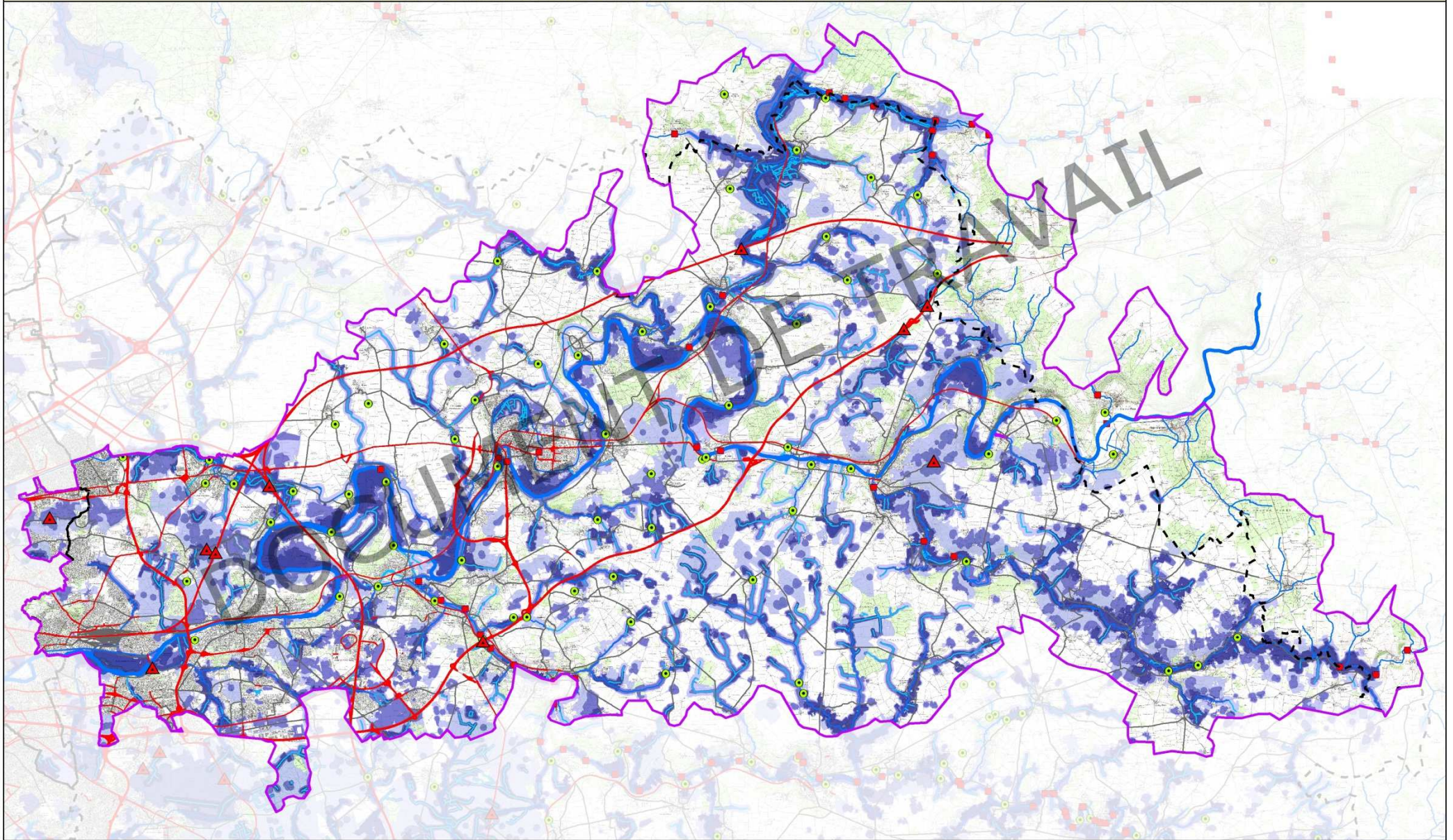


ATELIER "VALLÉE DE LA MARNE" DU 23 MARS 2012
CARTE 4 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME GRANDES CULTURES DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE



 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE	 Île-de-France  Écosphère Comité de gestion pour la nature et l'écovigilance locale 114, rue de la République 77100 Meaux Tél. 03 20 45 51 28 (R - numéros verts)		 Limites départementales  Périmètre de l'atelier "Vallée de la Marne" Cours d'eau  Grands cours d'eau  Petits cours d'eau	Infrastructures de transport  Infrastructures majeures  Infrastructures importantes  Infrastructures de 2e ordre	Continuum Nombre de guildes  1 guildes d'espèces  2 guildes d'espèces  3 guildes d'espèces	 Fronts urbains en contact du continuum  Isolats du continuum grandes cultures  Zones de déprise agricole	1:170 000   Mars 2012 Sources : Écosphère, IGN®

ATELIER "VALLEE DE LA MARNE" DU 23 MARS 2012
CARTE 5 : PRESENTATION DE LA SOUS-TRAME BLEUE DU SRCE D'ILE-DE-FRANCE



 République Française PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE	 Île-de-France  Écosphère Comité de gestion pour la nature et les paysages de la région Île-de-France 11, rue de la République 93000 La Courneuve Tél. 01 48 51 28 28 - www.ecosphere11.fr		- - - - - Limites départementales ——— Périimètre "Vallée de la Marne"	Cours d'eau ——— Grands cours d'eau ——— Petits cours d'eau ——— Petits cours d'eau intermittents ——— Tronçons couverts	Continuum Nombre de guildes ■ 1 guildes d'espèces ■ 2 guildes d'espèces ■ 3 guildes d'espèces	● Obstacles à l'écoulement ■ Obstacles à l'écoulement moins fractionnants ● Obstacles non qualifiés ● Stations d'épuration ▲ Continuum fragilisé	1:170 000   Mars 2012 Sources : Écosphère, IGN®
			Infrastructures de transport ——— Infrastructures majeures ——— Infrastructures importantes ——— Infrastructures de 2e ordre				



Conclusion de l'atelier

La suite des échanges

La possibilité de faire part de vos propositions complémentaires aux adresses suivantes :

caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr

vincent.hulin@iledefrance.fr

Un compte-rendu de cet atelier vous sera adressé dans les prochaines semaines

Rendez-vous sur <http://extranet.srce-idf.fr> :

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE !



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



A photograph of a person walking on a dirt path towards a lake in a forest. The person is wearing a blue shirt, dark pants, and a backpack, and is looking down at a device in their hand. The lake is calm and reflects the surrounding greenery. The scene is framed by tree branches and leaves in the foreground.

En partant

**Pour mieux répondre à vos attentes,
merci de remettre à la sortie les
questionnaires évaluatifs remplis...**

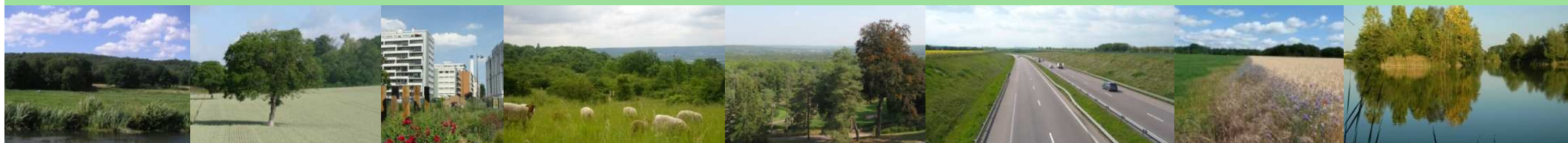
**Pour bien prendre en compte vos
remarques, merci de remettre à la
sortie les cartes complétées de vos
observations sur post-it!**

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



Merci pour votre attention



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

